

## EXIGENCES GÉNÉRALES

DESCRIPTION DÉTAILLÉE	Exigences générales à ajouter aux exigences spécifiques de chacune des fiches techniques du catalogue
<b>IDENTIFICATION</b>	Le contenu du tissu, la provenance, le nom du manufacturier ainsi que le code du produit doivent être indiqués sur une étiquette cousue et les informations doivent demeurer visibles pour toute la durée de vie du produit.
<b>COUTURE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les fils d'assemblage et les biais utilisés doivent être en harmonie avec la couleur des produits, sauf indication contraire dans la fiche technique, et respecter les règles de rétrécissement et d'apparence du produit fini. La couleur des fils utilisés doit être de type bon teint.</li> <li>2. La durée des coutures doit excéder la vie utile du produit.</li> </ol>
<b>COULEUR</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pour certaines couleurs, un numéro de la charte de couleur Pantone a été mis en référence. Ce numéro n'est pas mentionné comme une exigence, mais est inscrit afin d'orienter le fournisseur quant à la teinte attendue du tissu.</li> <li>2. La couleur doit demeurer conforme pour sa durée de vie (décoloration acceptable).</li> </ol>
<b>FABRICATION</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Chaque article doit être exempt de défauts ou de malfaçons pouvant nuire à son aspect ou à leur tenue en service. De plus, tout ce qui n'est pas spécifié dans les exigences générales ou spécifiques, doit être confectionné selon les bons usages commerciaux.</li> <li>2. Les dimensions indiquées dans les fiches techniques sont les mesures des produits finis.</li> </ol>
<b>SCHÉMA</b>	Les schémas ajoutés à une fiche technique sont à titre indicatifs et non reproduits à l'échelle.
<b>TOLÉRANCE</b>	À moins de mention d'une tolérance spécifique indiquée à la fiche technique, une tolérance de +/- 5% s'applique à toutes les unités de mesure.
<b>POIDS DE RÉFÉRENCE</b>	Les poids de référence mentionnés aux fiches techniques sont fournis à titre indicatif seulement et ne seront pas utilisés pour évaluer la conformité d'un produit.
<b>LOIS ET RÈGLEMENTS</b>	Le fournisseur doit s'assurer que les produits soumis respectent les lois, règlements et normes du marché. Plus spécifiquement, mais sans limiter la généralité précédente, le fournisseur doit s'assurer de respecter les lois, règlements et normes en vigueur qui ont trait à l'inflammabilité (ex. : norme CAN 2/GSB-4.162-M80 Textiles utilisés dans les hôpitaux – Exigences de résistance à l'inflammabilité, Loi sur les produits dangereux, etc.).
<b>FICHE DESCRIPTIVE DE PRODUIT</b>	<p>Une fiche descriptive de produit indique les informations ci-dessous mentionnées.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Composition ou mélange de chaque filé du produit (grosueur et construction de chaque filé).</li> </ol>

<b>DESCRIPTION DÉTAILLÉE</b>	Exigences générales à ajouter aux exigences spécifiques de chacune des fiches techniques du catalogue
	2. Mélange en pourcentage dans le produit fini. 3. Construction du tissu ou du produit (grosseur des fils et entremailage des fils par centimètre dans chaque direction). 4. Procédés chimiques et produits chimiques en surface ou contenus dans le produit. 5. Poids du tissu en gramme par mètre carré. 6. Poids unitaire du produit. 7. Emballage normal du produit.
<b>CONDITIONS DE LAVAGE ET DE SÉCHAGE</b>	Les produits doivent supporter les conditions de traitement couramment utilisées dans le réseau de la santé et des services sociaux; à savoir : température de lavage d'environ 80 C°, température de séchage d'environ 110 C°, sans en être autrement affecté que par l'usure normale du produit, et ce, nonobstant les protocoles établis pour vérifier la conformité d'un produit à une norme citée en référence, s'il y a lieu.
<b>RÉTRÉCISSEMENT</b>	Le taux de rétrécissement est calculé après 5 lavages
<b>TESTS</b>	<p>La corporation mandataire ou les établissements participants pourront effectuer les tests nécessaires (voir liste ci-dessous) afin de vérifier la conformité d'un article, avant l'octroi ou à tout moment durant l'entente de groupe.</p> <p><b>NUMÉRATION DES TESTS DE LABORATOIRE</b></p> <p>1. Contenu de fibres, identification des fibres : CAN/ CGSB 4.2 14.1 À .18 ASTM SERIE D NO. 276</p> <p>2. Numéro du fil CAN/CGSB 4.2 5.2 ASTM SERIE D NO. 1059</p> <p><b>NON TISSÉS</b></p> <p>1. Épaisseur CAN/CGSB-4.2 37 ASTM SERIE D 1777</p> <p>2. Lavage commercial CAN/CGSB-4.2 34</p> <p>3. Résistance au boulochage CAN/CGSB-4.2 51.2 ASTM SÉRIE D 3512 ASTM SÉRIE D 4970</p> <p>4. Vitesse d'absorption EDENA 10.1A</p> <p><b>TISSUS ET TRICOTS</b></p> <p>1. Absorption de l'eau AATCC 70</p> <p>2. Adhérence d'un enduit FTMS 5872/ 5970</p> <p>3. Armure ANALYSE À LA LOUPE</p> <p>4. Biais après lavage AATCC 179</p> <p>5. Brûlure de cigarette CAN/ CGSB 4.2 27.7</p> <p>6. Changement dimensionnel au lavage commercial CAN/ CGSB 4.2 24.1/34 AATCC 96 au lavage domestique au trempage dans l'eau CAN/ CGSB 4.2 58 CAN/CGSB 4.2 25.1</p> <p>7. Contenu en fibre CAN/CGSB 4.2 14.1 A 14.18 ASTM SERIE D 276 AATCC 20</p>

DESCRIPTION DÉTAILLÉE	Exigences générales à ajouter aux exigences spécifiques de chacune des fiches techniques du catalogue	
8. Contexture		CAN/ CGSB 4.2 6/7
9. Détermination de l'opacité		ASTM SERIE D 3775
10. Dissipation électrostatique		BNQ 7002-300
11. Élasticité - recouvrement tricots		FTMS 5931
12. Épaisseur des textiles		ASTM SERIE D 2594
		CAN/CGSB 4.2 37
		ASTM SERIE D 1777
13. Masse surfacique		CAN/CGSB 4.2 5.1
		ASTM SERIE D3776
14. Résistance éclatement		CAN/CGSB 4.2 11.1
		ASTM SERIE D 3786 ET 3787
15. Résistance à l'inflammabilité		CAN/ CGSB 4.2 27.1, .4, .10, .11
16. Résistance rupture des coutures		CAN/CGSB 4.2 32.2
17. Résistance glissement des coutures		CAN/ CGSB 4.2 32.1
18. Résistance à l'abrasion		ASTM SERIE D 3886
19. Résistance boulochage		CAN/ CGSB 4.2 51.2
		ASTM SERIE D 3512
		ASTM SÉRIE D 4970
20. Résistance micro-organismes		CAN/CGSB 4.2 28.2
21. Résistance pénétration liquide		ASTM SÉRIE F903
22. Solidité de la couleur		
à l'eau		CAN/CGSB 4.2 20
à l'eau chlorée		CAN/CGSB 4.2 52.1
à la lumière		CARBONE 52.1
		XÉNON 52.2
Au blanchiment au chlore		AATCC 3
Au blanchiment au peroxyde		AATCC 101
Au frottement		CAN/ CGSB 4.2 22
		AATCC 116/8
Au lavage		CAN/ CGSB 4.2 19.1
		AATCC 61
Aux acides et alcalis		AATCC 6
23. Résistance des fermetures à glissières		ASTM SÉRIE D 2061
24. Résistance à la pénétration des liquides		ASTM SERIE F 903
25. Libération de formaldéhyde		AATCC 112
26. pH		CAN/CGSB-4.2 74
		ATTCC 81-2016
Référence :		
CAN/CGSB: Office des normes générales du Canada		
AATCC : American society of textile colorist and chemist.		
CATCC: Canadian association of textile colorist and chemist.		
ASTM: American society for testing and material.		

Juin 2005

Mise à jour Avril 2007  
Ajout du logo du MSSS.

Mise à jour juillet 2009  
Modification dans la rubrique couleur et ajout de la rubrique schéma

Mise à jour Juillet 2011  
Ajout de la rubrique rétrécissement

Mise à jour mars 2012

«Ajouter la case tolérance et poids de référence et à case lois et règlements modifier le # de la norme pour CAN 2/GSB-4.162-M80 fiche descriptive  
modifier le texte du 1<sup>er</sup> paragraphe pour «Une fiche descriptive de produit indique les informations ci-dessous mentionnées »  
Mise à jour juin 2019  
Ajout tests 25-26